



POINT DE SITUATION

SURVEILLANCE EPIDEMIOLOGIQUE DES NOYADES SUIVIES DE DECES SUR LE LIEU DE NOYADE DURANT L'ETE 2023

PERIODE DU 01/06 au 20/08/2023

Point au 25 août 2023

Santé publique France, en collaboration avec le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques (Snosan), a mis en place entre le 1^{er} juin et le 30 septembre 2023 une surveillance épidémiologique des noyades en France (hexagone et outremer).

Santé publique France travaille continuellement à l'amélioration de ses systèmes de surveillance et effectue des vérifications régulières de ses données. Dans le cadre du monitoring des indicateurs de noyades issus du système Oscour®, l'Agence a identifié un défaut de remontée sur les passages aux urgences pour noyade dans certaines régions de l'hexagone qui conduirait à une sous-estimation du nombre total de noyades observées telles que publiées dans les points épidémiologiques noyades précédents des 7 juillet, 21 juillet et 11 août 2023.

Les indicateurs correspondants aux noyades suivies de décès collectées par le Snosan et les analyses concernant les caractéristiques des noyades (par âge et lieu de noyade) précédemment publiées ne sont pas affectées. C'est pourquoi ce point de situation ne portera que sur les noyades accidentelles et d'origine indéterminée suivies de décès sur le lieu de noyade.

Ces résultats mis à jour tout au long de l'été permettront de guider les actions de prévention et de réglementation. Pour rappel, ces données sont préliminaires et devront être consolidées dans les semaines à venir.

POINTS CLÉS

- Entre le 1^{er} juin et le 20 août 2023, 253 noyades suivies de décès ont été enregistrées en France.
- Entre 2021 et 2023, si le nombre total de noyades suivies de décès sur cette période est globalement stable^{1,2}, les chiffres en 2023 tendent à augmenter³ pour les 20 premiers jours d'août par rapport à 2021 dans un contexte climatique favorable aux baignades.

¹ Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2021, 2022 et 2023, les résultats présentés sont significatifs au seuil de 5 %.

² Les données de 2021 de ce dispositif de surveillance ne sont pas comparables à celles de l'enquête NOYADES 2021 menée par Santé publique France du fait d'une méthodologie de collecte des données différente.

³ Le résultat est juste au-dessus du seuil de significativité (p=0,08).

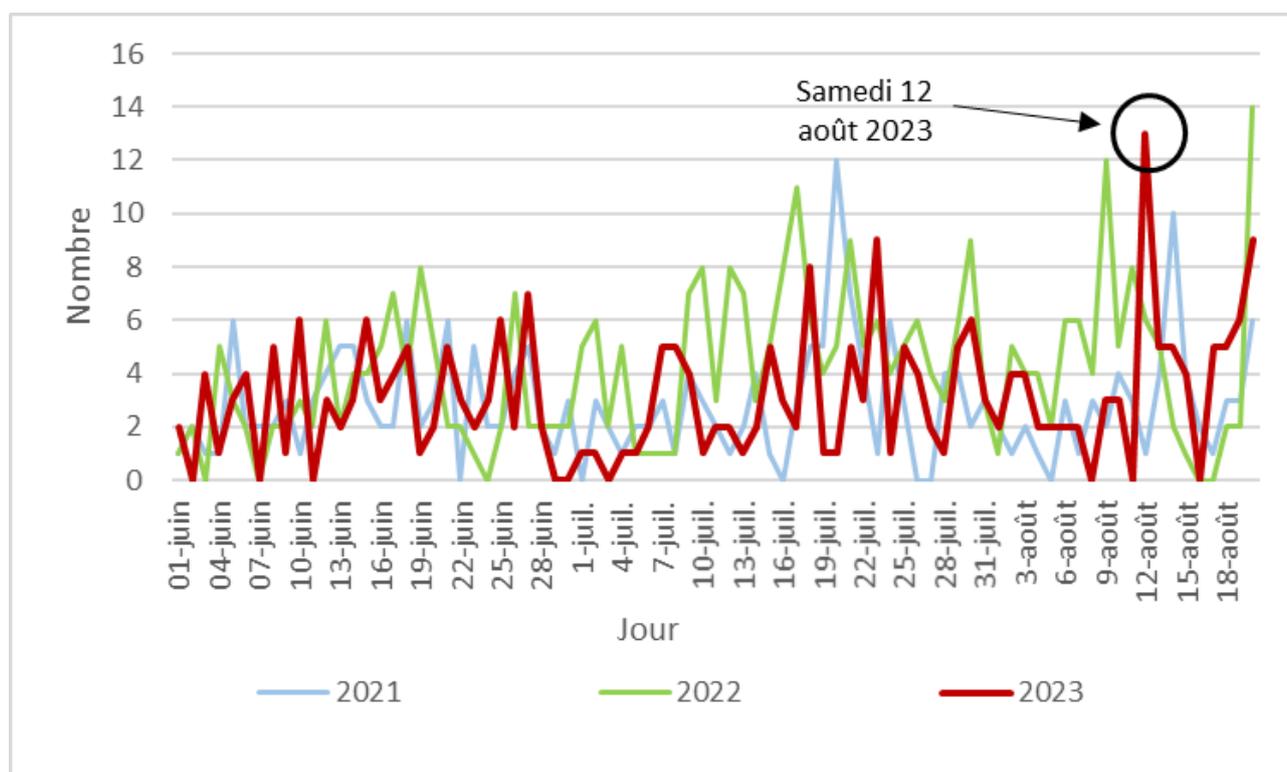
- Les noyades suivies de décès concernent essentiellement les adultes : de l'ordre de 9 noyades sur 10. Le nombre de noyades suivies de décès varie selon le lieu de noyade : les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges, et pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage lieu en piscine privée pour les mineurs et en mer pour les adultes.
- Ces résultats, particulièrement dans le contexte actuel de fortes chaleurs dans une large partie de l'hexagone, soulignent la nécessité de poursuivre la prévention sur le risque de noyades qui doit être adaptée selon les âges, les lieux de baignade et les régions (notamment concernant le risque en lien avec les baignades et les courants sur les côtes).

Résultats généraux

Entre le 1^{er} juin et le 20 août 2023, 253 noyades suivies de décès ont été enregistrées en France (hexagone et outremer). Sur la période, le nombre des noyades suivies de décès en 2023 est globalement stable par rapport à 2021 mais en baisse de 24 % par rapport à 2022.

Description des noyades

Figure 1. Nombre de noyades suivies de décès sur le lieu de noyade en 2021, 2022 et 2023 par jour (N=820*), France, 1^{er} juin au 20 août, Snosan



* Le nombre de 820 correspond au total du nombre de noyades suivies de décès en 2021, 2022 et 2023.

Du 1^{er} juin au 20 août 2023, le nombre quotidien de noyades suivies de décès a peu varié au cours de la période même si des pics ont été observés sur certains jours notamment les week-ends où les conditions climatiques étaient favorables aux baignades sur une grande partie du pays (comme le samedi 12 août 2023).

Lors de la même période du 1^{er} juin au 20 août, en 2023 par rapport à 2021, le nombre de noyades suivies de décès a été globalement stable même si pour les 20 premiers jours du mois d'août, les chiffres en 2023 tendent à augmenter⁴ par rapport à 2021 (76 vs 56) dans un contexte climatique plus favorable aux baignades. Sur la même période, en 2023 par rapport à 2022, le nombre de noyades suivies de décès était moins élevé du fait qu'en 2022 contrairement à 2023, les conditions climatiques ont été très favorables à la baignade pendant la quasi-totalité de l'été.

⁴ Le résultat est juste au-dessus du seuil de significativité (p=0,08).

Tableau 1. Nombre de noyades suivies de décès par âge*, France, 1^{er} juin au 20 août pour les années 2021, 2022 et 2023 (N=820), Snosan

	2021		2022		2023	
	Nombre de noyades suivies de décès		Nombre de noyades suivies de décès		Nombre de noyades suivies de décès	
	N	%	N	%	N	%
0-5 ans	11	5	17	5	12	5
6-12 ans	6	3	6	2	7	3
13-17 ans	9	4	6	2	8	3
18 ans et plus	206	88	306	91	226	89
Total	232	100	335	100	253	100

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

La répartition du nombre de noyades suivies de décès varie selon l'âge : en 2023, 5 % ont concerné les moins de 6 ans vs 89 % chez les adultes. Ces proportions sont stables dans les années étudiées.

Tableau 2. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par âge*, France, 1^{er} juin au 20 août pour les années 2021, 2022 et 2023 (N=820), Snosan

	2021			2022			2023		
	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Piscines privées	9 (35)	21 (10)	30 (13)	8 (28)	40 (13)	48 (14)	9 (33)	32 (14)	41 (16)
Autres piscines**	0 (0)	0 (0)	0 (0)	3 (10)	4 (1)	7 (2)	1 (4)	0 (0)	1 (1)
Cours d'eau	8 (31)	53 (26)	61 (26)	6 (21)	68 (22)	74 (22)	6 (22)	59 (26)	65 (26)
Plan d'eau	6 (23)	45 (22)	51 (22)	6 (21)	44 (14)	50 (15)	4 (15)	30 (13)	34 (13)
Mer	2 (8)	85 (41)	87 (38)	3 (10)	145 (47)	148 (44)	3 (11)	101 (45)	104 (41)
Autres lieux***	1 (4)	2 (1)	3 (1)	3 (10)	5 (2)	8 (2)	4 (15)	4 (2)	8 (3)
Total	26 (100)	206 (100)	232 (100)	29 (100)	306 (100)	335 (100)	27 (100)	226 (100)	253 (100)

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures

** Piscines publiques ou privées payantes, privées à usage collectif

*** Bassin, carrière, puit, etc.

Le nombre de noyades suivies de décès varie selon le lieu de noyade. Quelle que soit l'année, les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges. Pour les autres lieux, les décès par noyade ont davantage lieu en piscine privée pour les mineurs (un tiers des décès de cette tranche d'âge en 2023) et en mer pour les adultes (45 % de l'ensemble des décès chez les adultes).

Concernant les activités recensées lors de la noyade en 2023, sur les 253 noyades suivies de décès, une quinzaine sont en lien avec une activité hors baignade (pêche, plongée en apnée, stand-up paddle, etc.).

Focus sur les baïnes et les courants

Trois décès en lien avec les baïnes et les courants ont été recensés sur la période du 1^{er} juin au 20 août 2023, ce chiffre étant vraisemblablement sous-estimé. Dans l'enquête NOYADES 2021, les baïnes et les courants avaient été associés à 10 % des décès (n=41). Ces situations ont concerné plus particulièrement les 13-19 ans (25 % de noyades associées à cette circonstance pour cette classe d'âge) et 25-44 ans (18 % des noyades)⁵. Le respect des consignes de sécurité et des interdictions de baignade le cas échéant est essentiel pour éviter ces noyades.

⁵ Voir le rapport de l'enquête NOYADES 2021

Tableau 3. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par regroupement de région, France, 1^{er} juin au 20 août pour l'année 2023 (N=253), Snosan

	Côte sud-est (PACA, Occitanie, Corse)		Côte sud-ouest Atlantique (Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire)		Côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France)		Intérieur (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val-de-Loire, Île-de-France, Grand-Est, Bourgogne-Franche-Comté)		Outre-mer	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Piscines	20	30	9	24	1	2	11	16	1	6
Cours d'eau / plan d'eau	12	18	11	30	19	31	54	76	3	18
Mer	34	52	16	43	40	64	0	0	13	76
Autres lieux*	0	0	1	3	2	3	6	8	0	0
Total	66	100	37	100	62	100	71	100	17	100

En 2023 pour la période du 1^{er} juin au 20 août, la répartition des lieux des noyades suivies de décès a été différente selon les régions. La proportion de noyades suivies de décès en piscine a été plus importante dans les régions côtières du sud-est et sud-ouest de l'hexagone (respectivement 30 et 24 %) par rapport aux autres régions reflétant le nombre de piscines plus important dans ces régions. La proportion de noyades suivies de décès en mer a été plus importante dans les régions côtières du nord-ouest et en outre-mer (respectivement 64 et 76 %) par rapport aux autres régions ; il n'y a pas de différence significative entre les régions côtières du sud-est et sud-ouest. La proportion de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau est importante dans la plupart des régions notamment dans les régions de l'intérieur qui ne disposent pas de façade maritime.

Données

Les données concernant les noyades suivies de décès sont collectées par le Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques à partir des remontées des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA), et d'une veille presse.

A noter

Dans ce point de situation, sont comptabilisées les noyades suivies de décès uniquement sur le lieu de noyade (du fait de l'absence d'information sur le devenir de la prise en charge hospitalière).

Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES triennales que menaient Santé publique France⁶. Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources de données utilisées.

Conseils de prévention

A tous les âges, la baignade comporte des risques, des gestes simples peuvent être adoptés pour se baigner en toute sécurité.

Pour les enfants :

Avant et pendant la baignade,

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
 - Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants quand ils jouent au bord de l'eau
 - Se baigner avec les jeunes enfants lorsqu'ils sont dans l'eau
 - Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

⁶ Pour plus de détails, voir le rapport de l'enquête NOYADES 2021

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/articles/enquete-noyades-2021>

Tout au long de l'année,

- Apprendre aux enfants à nager le plus tôt possible et familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge
 - Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
 - Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
 - Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Pour les adultes :

Avant et pendant la baignade,

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Reporter sa baignade en cas de trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons...)
- Eviter toute consommation d'alcool avant de se baigner
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Tout au long de l'année,

- Il n'est jamais trop tard pour commencer à apprendre à nager

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des services contribuant à cette surveillance ;

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS), la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille (BMPM), le Service Départemental Métropolitain d'Incendie et de Secours (SDMIS), les Services Territoriaux d'Incendie et de Secours (STIS), les Services d'Incendie et de Secours (SIS) ;
- La Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et les Centres Régionaux Opérationnels de Surveillance et de Sauvetage (CROSS) ;

Pour en savoir plus

Page sur les noyades sur le site de Santé publique France

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>

Site du Snosan

<https://www.snosan.fr/>

Auteurs / Rédaction

Aymeric Ung, Nathalie Beltzer, Santé publique France, et Christophe Lino, Fabrice Levet, Système National d'Observation de la Sécurité des Activités Nautiques (Snosan)

Contact presse

- Santé publique France : presse@santepubliquefrance.fr
- Snosan : celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr

Diffusion

Santé publique France

12 rue du Val d'Osne

94415 Saint-Maurice Cedex

www.santepubliquefrance.fr

Date de publication : 25 août 2023